

Agent/e technique d'exploitation BF

Nature des tâches

Ils déterminent les plans de vol des pilotes de leurs propres lignes aériennes et établissent les horaires de vol en prenant en compte l'occupation de l'espace aérien, les données météorologiques et les réglementations. Ils utilisent pour cela des ordinateurs et des appareils de radio. On les nomme également Dispatcher. En transmettant et en traitant toutes les informations pertinentes, ils soutiennent le service aérien dans ses prévisions.

Conditions d'admission

Maturité gymnasiale ou apprentissage professionnel achevé (technico-commercial) ; au moins 1 année d'expérience professionnelle dans les services aériens ; bonnes connaissances de l'anglais et du français ; bonnes connaissances géographiques ; connaissances préalables en aviation ou théorie de pilotage privé ; bonne maîtrise de l'ordinateur PC. Les personnes qui ne disposent pas de ces connaissances préalables doivent faire valoir au moins 5 années d'expérience professionnelle.

Résistance, mode de pensée logique et analytique, compréhension des situations complexes, très bonnes connaissances en anglais, bonnes connaissances en français, sens des responsabilités, flexibilité, bonnes connaissances en géographie, bonne expérience de l'informatique.

Formation

12 mois par les compagnies aériennes : 6 mois de théorie, 6 mois de pratique ; diplôme de fin d'études : Examen professionnel (EP).

Perspectives

Responsable de formation ; chef/-e de service.